

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

### DATE CONVOCATION

4 juillet 2024

### DATE D'AFFICHAGE

4 juillet 2024

### Nombre de conseillers

en exercice : 14

présents : 10

votants : 12

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, MARDI 9 JUILLET A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etait présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, M. BARRIER, M. COLIN, M. DEGOULET, M. DEMAYA, Mme DESBOIS, Mme JODEAU BELOTTI, M. JOUSSE, M. OLLIVIER

### Absents excusés :

Mme GUIYON donne procuration à Mme Sylvie LE DRÉAU

M. BELFORT donne procuration à M. Franck BARRIER

M. FIMIEZ

### Absent non excusé :

Néant

Secrétaire de séance : M. Fabien LECERF

## 2. Renouvellement de la convention d'entretien du terrain des Vallées avec la MFR de La Ferté Bernard

### Délibération DE02-09072024

Madame le Maire propose au Conseil municipal de renouveler la convention d'entretien du site des vallées avec la Maison Familiale Rurale de La Ferté-Bernard.

Les travaux dispensés par les élèves concernent :

- Le débroussaillage et l'abattage de petits bois,
- Le ramassage de la biomasse,
- L'entretien des deux mares.

Le coût forfaitaire pour 3 journées d'intervention est de 2 250€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Madame le Maire à signer la présente convention.

Fait à Voivres-lès-le-Mans  
Le 10 juillet 2024

Le Maire  
Martine



Le secrétaire de séance  
Fabien LECERF